

# L'Etoile de la Mer

« Ô vous qui flotez sur les eaux agitées de la vaste mer ...  
levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie. »

(Saint Bernard de Clairvaux)



## La satisfaction



**R**emercions Notre Seigneur qui a **satisfait à la Justice divine et expié nos péchés**. Cependant, **nous devons nous-mêmes faire pénitence**, car Jésus ne nous a mérité, par sa satisfaction, que ce que nous ne pouvions atteindre par nous-mêmes. Il nous a ouvert le ciel ; c'est à nous d'y entrer et de nous appliquer par notre pénitence personnelle ce que Jésus-Christ nous a mérité. « *Nous ne pouvons être glorifiés avec Jésus-Christ que si nous souffrons avec lui* » (Rom. VIII, 17).

Nous devons travailler continuellement à **l'expiation de nos péchés**, dit saint Grégoire le Grand ; saint Cyprien recommande de se réconcilier avec Dieu par une longue et constante satisfaction. Saint Augustin précise : « *Si vous voulez que Dieu ne vous punisse pas, punissez-vous vous-même* » et saint Jean-Chrysostome : écartons de grands châtiments par une peine légère.

**On expie aussi les peines temporelles en supportant patiemment les misères de la vie** et saint François de Sales nous rappelle que le mérite de la souffrance ne consiste pas dans son intensité, mais dans la manière de les supporter. Et saint Thomas d'Aquin nous dit qu'en supportant patiemment des souffrances légères, on peut expier bien plus que par des œuvres de pénitence plus rigoureuses que l'on s'impose volontairement.

Je vous souhaite un grand courage et un bon et saint Carême.

Abbé Michel Rebougeon

N° 607– Mars 2016

Prix de revient : 0,60 €

Bulletin du Prieuré Saint-Maximin de Toulon

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

## Daniel et la botte de radis

**M** le Curé d'Esson était dans une grande inquiétude. Il venait d'achever la retraite préparatoire à la Première Communion. Il avait dit aux enfants de bien préparer leur confession générale afin de recevoir le pardon de toutes leurs fautes, et voilà que l'un des retraitants, un des plus sages, manquait ! Daniel, le petit abandonné, recueilli au presbytère depuis l'hiver dernier, Daniel trouvé à demi mort sur la route couverte de neige parce qu'on l'avait chassé d'une maison où les coups remplaçaient souvent le pain... Daniel n'était pas là ! Pendant la première instruction, les yeux intelligents de l'orphelin n'avaient cependant pas quitté ceux du prédicateur. Il semblait décidé à faire une fervente Première Communion... Et voici qu'à la veille même de ce grand

jour, il disparaissait ! Que s'était-il donc passé et où pouvait-il être ?

Quand M. le Curé eut achevé les confessions, il rentra chez lui. Sa servante lui confirma que l'enfant n'avait pas reparu.

Les phrases de la servante sonnèrent comme un glas dans l'âme charitable du prêtre. Comment, déjà l'heure du souper et ce pauvre petit n'était pas rentré ! Il lui sera certainement arrivé quelque chose, pensa-t-il...

Le bon Curé, très inquiet sur son petit protégé, interrogeait les habitants et les passants ; il montait sur les talus de la route solitaire, du regard fouillait l'horizon, puis, faisant de ses mains un porte-voix, il appelait : « Daniel ! Daniel ! » Mais rien ne répondait.

Tout à coup, bien loin sur la route blanche, il lui sembla distinguer un petit point noir. Il était si petit qu'il le prit d'abord pour une silhouette d'animal ; puis il distingua un enfant qui, ramassé sur lui-même, courait à toutes jambes et si vite que, brusquement, le bon Curé le reçut dans ses bras, hors d'haleine !

« Mais d'où viens-tu, mon petit ? dit le prêtre en reconnaissant son jeune protégé. Que t'est-il arrivé ? »

Le regard de l'enfant brilla de joie et de fierté :



**Abandonné**

(Bronze, Michel Léonard Béguine, 1921, Paris)

« Vous aviez dit, Monsieur le Curé, répondit Daniel tout haletant, qu'il fallait réparer le tort qu'on avait fait au prochain avant de demander l'absolution... Je me suis rappelé qu'autrefois, avant de vous connaître, un jour que j'avais très faim et qu'on m'avait chassé de la maison, j'avais volé une botte de radis ! Je l'avais prise au petit marchand de légumes qui est toujours à l'entrée de Faveroles ; il ne s'en est même jamais douté ! Combien que ça coûte, Monsieur le Curé, une botte de radis ?

Deux ou trois sous, mon petit, répondit le prêtre.

Je croyais que c'était dix sous !

Oh ! non, pas tant que ça... Et alors ?

Alors, je suis parti pour Faveroles en courant et en demandant au Bon Dieu qu'Il me fasse la grâce de gagner dix sous le plus vite possible pour que je puisse aller me confesser avec les autres. Il y a la foire à Faveroles. J'avais vu un petit manège de chevaux de bois qu'on faisait tourner avec un chien. Une idée m'est venue et j'ai dit au patron : « Votre pauvre chien n'en peut plus ! Si vous me donnez deux sous, je ferai son travail pendant une demi-heure ! » Le bonhomme se mit à rire et dit : « Voyons

un peu... » Il détacha le chien qui avait un bandeau sur les yeux pour tourner en rond sans tomber. Alors, moi, j'ai fermé les yeux et je me suis attelé à la machine. C'était très lourd pour commencer, mais après ça tournait tout seul ! Et puis, je ne suis resté qu'un quart d'heure et je n'ai même pas eu besoin des deux sous du patron ! Tous les enfants qui montaient sur les chevaux de bois me donnaient quelque chose. Je suis sûr que j'avais au moins dix-huit sous quand je l'ai quitté. Alors, en passant, j'ai tout mis sur les genoux du marchand de légumes, en criant : « C'est une satisfaction ! » Et me voilà ! Je suis bien content, Monsieur le Curé. Est-ce que je pourrai recevoir l'absolution ?

Catherine, dit le bon Curé en rentrant au presbytère, vite, la soupe ! Le petit Daniel est retrouvé ! Et se penchant vers son petit ami, il ajouta à mi-voix : « Et son âme est encore plus belle que je ne pensais ! Comme le bon Dieu sera content d'y descendre ! »

(Texte tiré de *80 Histoires pour retraites d'enfants*, tome II, du R.P. Mongour, S.D.B. pages 35-38)

## Confrérie de la Sainte Enfance



Érigée officiellement le dimanche de Pentecôte 19 mai 2002 par Son Excellence Mgr Fellay, Supérieur Général de la Fraternité Saint Pie X, la Confrérie de la Sainte Enfance, dont le siège se trouve en notre église Sainte-Philomène de Toulon, compte **1 490 enfants mineurs protégés** inscrits sur son registre ; il faut aussi noter beaucoup d'enfants protégés par la Confrérie pendant plusieurs années, mais qui sont aujourd'hui majeurs (**744**). Quant au **nombre des Associés de la Confrérie** (adultes s'engageant à prier pour les enfants protégés de la Confrérie), il est à ce jour de **220** : 131 Associés au premier degré, et 89 au second degré.

Que les fidèles qui ne connaîtraient pas encore la Confrérie ou qui voudraient inscrire des enfants n'hésitent pas à s'adresser à l'un des deux prêtres du Prieuré. Des tracts explicatifs sur la Confrérie, contenant des feuilles d'adhésion et d'inscription d'enfants, sont à votre disposition à la table de presse de l'église Sainte-Philomène.

## Luther et le Saint Sacrifice de la Messe

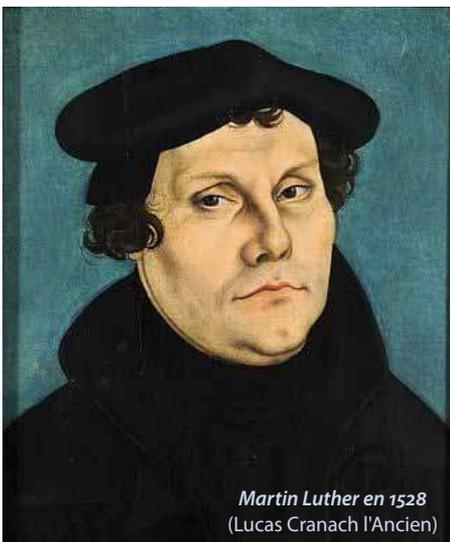
**L**uther annonçait clairement qu'il voulait détruire la messe pour frapper au cœur l'Église catholique : « Quand la messe sera renversée, je pense que nous aurons renversé la papauté, car c'est sur la messe, comme sur un rocher, que s'appuie la papauté tout entière [...] ;

tout cela s'écroulera quand s'écroulera leur messe sacrilège et abominable ».

**Cet hérésiarque refuse que la messe soit un sacrifice au sens propre** : pour lui, la messe n'est qu'un simple *mémorial* de la passion. Son but est d'instruire les fidèles, de leur rappeler le sacrifice du Calvaire afin de provoquer l'acte intérieur de foi. S'il parle de sacrifice, c'est uniquement dans le sens de sacrifice de louange ou d'action de grâces sans valeur rédemptrice. **Ce que Luther refuse absolument, c'est que la messe ait une valeur propitiatoire ou satisfactoire**, c'est-à-dire qu'elle applique de façon actuelle et efficace à nos âmes les fruits du sacrifice de la croix et, qu'ainsi, elle acquitte la dette que nous avons envers Dieu à cause de nos péchés. Voici ce qu'il dit : « Le saint Sacrement n'a pas été institué pour que l'on en fasse un sacrifice expiatoire [...] mais pour qu'il serve à réveiller en nous la foi, et à reconforter les consciences ; [...]

la messe n'est pas un sacrifice offert pour d'autres afin d'effacer leurs péchés, mais une communion dans laquelle prêtre et fidèles reçoivent le sacrement, chacun pour soi-même. »

(tiré de *Catéchisme catholique de la crise dans l'Église* par l'Abbé Matthias Gaudron, FSSPX, pages 160-161)



Martin Luther en 1528  
(Lucas Cranach l'Ancien)



Nous recommandons à vos prières l'âme de **M<sup>me</sup> Arlette Armand**, décédée dans sa 93<sup>e</sup> année, qui était parmi les anciens à assister à la messe traditionnelle à Toulon et qui a entouré M. l'Abbé Gierak à la chapelle du Pont-du-Las. C'est M. l'Abbé Rebourgeon qui la suivait et qui lui administra les derniers sacrements. Ses obsèques eurent lieu à l'église Sainte-Philomène, le 21 janvier 2016.

*Requiescat in pace!*

## Horaires habituels des messes

**Prieuré Saint-Maximin**  
2221 av. de la Résistance  
83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Semaine (en principe) :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 18h30 (sauf 1<sup>er</sup> vendredi du mois)
- samedi : 7h45 (sauf 1<sup>er</sup> du mois)

**Église Sainte-Philomène**  
125 bd Grignan, 83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Dimanches et fêtes : 9h30 et 18h30  
sauf : Noël, Pâques, Pentecôte,  
Assomption et deux derniers di-  
manches de septembre (se rensei-  
gner)

Semaine :

- jeudi : 18h30
- 1<sup>er</sup> vendredi et samedi du mois : 18h30

**Cours Saint-Dominique, Saint-Pré,**  
83170 La Celle

Téléphone 04 94 69 12 24

Dimanches et fêtes : 11 heures

Semaine :

- lundi et samedi : 8 heures
- mardi et jeudi : 7h15
- mercredi et vendredi : 9h05
- vacances scolaires : 8 heures (se renseigner)

## Conférences et réunions



- **Conférence** par M. l'abbé Rebourgeon.  
Sujet : *la Franc-Maçonnerie, du Premier Empire à la Troisième République.*  
À Toulon, **vendredi 4 mars**, à 19h20, au Prieuré (après la messe).
- **Cours du soir**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu le **vendredi 18 mars**.  
Sujet : *étude de l'Apocalypse (suite).*
- **Réunion du Cercle d'études**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le **vendredi 11 mars**, à 19h20, au Prieuré (après la messe).  
Sujet : *étude de l'Apocalypse.*



## Annonces diverses

- Nous entrons dans le **mois de Saint Joseph**. Nous conseillons vivement à tous de réciter, chaque jour de ce mois et, si possible en famille, les **litanies de Saint Joseph**, ainsi que la prière à Saint Joseph, Patron de l'Église universelle.
- **Les différentes conférences du vendredi soir** sont indiquées dans le tableau ci-contre !
- Les **5 et 6 mars**, aura lieu un **Pèlerinage des jeunes**, de Cotignac (monastère de Saint Joseph) à la grotte de la Sainte-Baume.
- **La quête impéree annuelle en faveur de nos écoles** a été fixée par la Maison de District au **dimanche 6 mars** prochain. Elle sera faite à la sortie de toutes les messes. Un grand merci par avance, de la part de toutes nos écoles, à tous les fidèles.
- Vous trouverez dans ce numéro de *L'Étoile de la Mer* la **feuille du Denier du Culte** pour l'année 2016. Le reçu fiscal pour les dons effectués avant le 31 décembre 2015 sera bientôt à votre disposition.
- Les **10 et 11 mars**, les prêtres seront en réunion de Doyenné.
- Notre **pèlerinage annuel à Cotignac** aura lieu le **dimanche 13 mars** prochain et sera présidé par M. l'Abbé Christian Bouchacourt, notre Supérieur de district.  
**11 heures : Messe chantée** à Saint-Pré, à la salle Saint-Michel. À l'issue de la messe, vente de **produits salés, cakes et gâteaux** pour alimenter le déjeuner tiré du sac, dans le parc

de Saint-Pré et pour servir à payer une partie des frais de déplacement de nos pèlerins vers Chartres.

**15 heures : Méditation des mystères joyeux du Rosaire, en la basilique Notre-Dame de Grâces de Cotignac.**

16 heures : Départ du pèlerinage à pied pour rejoindre le Bessillon, lieu d'apparition de Saint Joseph. Pendant la marche, méditation des mystères douloureux et glorieux du Rosaire, en alternance avec des cantiques.

Vers 17 heures-17 h 15 : Arrivée au Bessillon. Prières à Saint Joseph et bénédiction finale.

➤ **Mardi 5 avril : journée d'adoration du Très Saint Sacrement, en la chapelle du Prieuré, de 10 heures à 18 h 20**, dans le cadre de l'Adoration Perpétuelle des prieurés de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

➤ Les **9 et 10 avril**, aura lieu le **Pèlerinage de la FSSPX au Puy-en-Velay** pour le grand Jubilé à Notre-Dame du Puy (nous pouvons obtenir une indulgence plénière). L'Association Sainte-Philomène organise un déplacement en car depuis Toulon et Saint-Pré (départ le vendredi 8 avril au matin et retour le dimanche 10 au soir) et s'occupe de toutes les réservations pour ceux qui prendront le car. Venez nombreux ; il y a encore de la place. Les bulletins d'inscription sont sur la table de presse et auprès de M. Hubert Moustardier.

## Chronique



◀ ▼ Baptême de Victoire Daget à Saint-Pré le 9 janvier 2016



◀ Conférence de M. l'Abbé Vincent Callier à l'église Sainte-Philomène le 6 février sur les Foyers adorateurs.



▲ **Sœur Marie-Lucie** dans la chapelle du Prieuré, nouvellement repeinte. Toute aide financière serait la bienvenue. Nous vous en remercions par avance. Que Dieu vous le rende au centuple !

◀ Baptême de **Maxence Sumian**, petit-fils de M. et M<sup>me</sup> de Bondy, à l'église Sainte-Philomène le 20 février

# Saint Heldrad, au neuvième siècle, le 13 mars

Alors que Lambesc, au nord-ouest d'Aix-en-Provence, était gouvernée par un leude, y naquit son fils saint Heldrad en 781. Les parents d'Heldrad venant à décéder, Charlemagne le fit succéder à son père.

Heldrad, ou Eldrad, établit au sud de son territoire une église dédiée à saint Pierre, San-Peyré, et un dispensaire pour les voyageurs et les migrants. Ces édifices furent détruits par les sarrasins au dixième siècle, puis reconstitués en une chapelle romane.



Saint Heldrad, église de Corps

Se destinant à la vie religieuse, il distribue ses richesses en aumônes aux pauvres et au chorévêque local pour les œuvres de l'Église. Il se revêt désormais de l'habit des paysans et part avec des provisions pour deux ou

trois jours à la recherche d'un monastère jusqu'à la Marche d'Espagne sans satisfaction. De retour à Lambesc, il repart au bout de peu de jours, et traverse la Provence du ponant au levant, passant par **Tourves, Brignoles, Cabasse, Le Luc, Vidauban et Fréjus**. Il persévère jusqu'à Rome sans se plaire en aucun monastère. De retour, il atteint les Alpes Cottiennes<sup>1</sup>, et entend du bien de l'abbaye bénédictine de Novalaise<sup>2</sup>, dans le Piémont, dans le val de Suse, où les cinq cents cénobites

1 De Cottius, roi puis préfet de Suse sous Auguste.

2 Ou Novalèse, aujourd'hui Novalesa. Cette abbaye fut fondée sur l'ordre d'Abbon, recteur de Maurienne et de Suse, le 30 janvier 726 sous Charles Martel; Abbon sera patrice de Provence jusqu'à sa mort sous Pépin le Bref.

bénédictins tenaient une hôtellerie pour les voyageurs, les pèlerins et les migrants, ainsi qu'une maison de secours au col du Mont-Cenis, établie par les archevêques de Lyon.

Mais une autre thèse prétend que saint Heldrad est né en 781 du seigneur



Église de Monestier d'Ambel

Aldradus, lui-même fils de Bysardon, à Ambel<sup>3</sup>, dans le Trièves, au sud du Dauphiné, près du Gapençais. Ambel appartenait néanmoins à la **Provence** jusqu'en 1209 : saint Eldrad est de toute façon provençal.

Heldrad atteint le monastère de Novalaise vers la fin de l'hiver 814 sous l'abbé Amblulfe, d'origine provençale, qui, divinement inspiré, le reconnut malgré ses habits pauvres. L'Abbé éprouva le novice notamment en l'envoyant travailler aux vignes, puis lui donna l'habit bénédictin, et le fit ordonner prêtre.

Élu Abbé à l'unanimité, Eldrad réclama contre ce choix, mais ses électeurs le sommèrent d'accepter.

Il exhortait ses cénobites ainsi : « Je vous affirme que nous n'avons rien à attendre dans une autre vie, si ce n'est la juste proportion de ce que nous aurons fait pour le prochain, en vue de plaire à Dieu ».

Plusieurs fois, par ses prières, il arrêta des maladies contagieuses ; il guérit un muet, un boiteux et un lépreux, une femme malade abandonnée des médecins, et ressuscita quelques morts. Il lisait dans les consciences de sorte que des pécheurs étaient ramenés à la grâce.

3 On vénère dans le cœur de l'église une statue de saint Eldrad. Des pèlerinages annuels se déroulaient vers Ambel en l'honneur de saint Eldrad. Le calendrier du diocèse de Grenoble comprend la fête de saint Eldrad.

Abbaye de la Novalaise. L'église a été reconstruite en 1710. Les murs d'enceinte sont d'origine.

Il fit respecter les contrats de ceux qui étaient redevables à l'abbaye. Il y fit édifier une tour et enrichit la bibliothèque ; il érigea un hospice au col du Lautaret où il eut le don d'en chasser tous les serpents qui y séjournaient.

Saint Heldrad, sut, quatre jours avant, le jour de son décès, reçut les derniers sacrements et exhorta ses religieux réunis et émus à la concorde, puis ayant communiqué il lève les bras au ciel au moment de décéder<sup>4</sup>.

Peu d'années après, à la demande des fidèles, son corps fut exhumé pour être honoré au titre de bienheureux.

À l'approche des sarrasins, les religieux exhumèrent son corps pour le mettre en sûreté, et quittèrent l'abbaye



Admission d'Heldrade à l'abbaye de la Novalaise (fresque dans l'église)

en 906. Les sarrasins détruisent le monastère en 910. La cache étant oubliée et le monastère reconstruit, il fallut attendre l'an 1021 pour qu'un jeune aveugle signale l'existence des reliques dans une caverne d'où les religieux les en retirèrent pour les insérer dans une châsse en argent. Un office fut composé vers l'an 1040. Le corps de saint Heldrad fut transféré à Ferrare en 1042, puis fut porté en 1114 en Savoie, notamment à Aiguebelle où il guérit un estropié.

Ses reliques occasionnèrent la guérison de plusieurs aveugles et autres infirmes. Rome approuva son culte en 1702.

Abbé Laurent Serres-Ponthieu

4 En 875 selon quelques auteurs, en 842 selon d'autres...

